

Nicolas Nord

nicolas.nord@unistra.fr



Titres universitaires :

Docteur en droit (spécialité « droit international privé »)

Maître de conférences habilité à diriger des recherches à la Faculté de droit de Strasbourg

Principaux travaux :

- 1) Thèse de doctorat : « L'ordre public et les lois de police en droit international privé », soutenue à Strasbourg en 2003.
- 2) « Ordre public international et appréciation de la proximité par le juge », *in De code en code, Mélanges en l'honneur du Doyen Georges Wiederkehr*, Dalloz, 2009, p. 581.
- 3) « Exequatur de jugements d'adoption par deux hommes », observations sous Paris, 27 février 2011 (deux arrêts), *AJ famille Dalloz*, avril 2011, p. 207.
- 4) « Présentation du Règlement "Obligations alimentaires" », *AJ Famille Dalloz*, mai 2011, p. 238.
- 5) « Litispendance et contrariété à l'ordre public international de la décision à intervenir », observations sous l'arrêt de la Première chambre civile de la Cour de cassation, 23 février 2011, *AJ Famille Dalloz*, mai 2011, p. 259.
- 6) « Exceptions Based on Public Policy and Overriding Mandatory Provisions in EU and Chinese PIL », à paraître *in Chinese Yearbook of Private International Law*, 2012.

Activités d'enseignement :

- Séminaires de Master 2 en droit international privé, droit du commerce international et droit comparé.
- Cours magistraux de droit international privé et droit international privé du travail en Master 1.

Activités administratives :

- Directeur du Master 2 « droit comparé » de la Faculté de droit de Strasbourg.
- Chargé de mission « Relations internationales » auprès du Doyen de la Faculté de droit de Strasbourg.